

Subsides

Le plaidoyer que nous avons présenté à maintes reprises, en faveur de la création d'un organisme à action rapide, indépendant, chargé des prévisions comportait un exposé des divers moyens de le créer facilement et efficacement. Il suffirait d'une modification de la loi sur le Conseil économique du Canada, autorisant cet organisme à se charger de prévisions économiques indépendantes pour l'avenir proche. Encore une fois je trouve quelque peu incroyable que le ministre des Finances avoue compter maintenant beaucoup sur le Conseil économique du Canada pour le mettre au courant des tendances et des prévisions puisque les constatations de cet organisme portent sur de moyennes ou de longue périodes. Le Conseil ne s'arrête pas sur les calculs à court terme. Autre chose fort intéressante, M. Arthur Smith, président du Conseil économique du Canada, avait prédit il y a quelque temps avec beaucoup de précision ce qui allait arriver, mais il ne fut pas le moins écouté.

Des voix: Bravo!

M. Gillies: J'en suis réduit à penser que cette amitié soudaine du ministre des Finances envers le Conseil économique s'explique du fait qu'il n'a pas d'autre recours. Ce qu'il nous faut—et nous devons être parmi les derniers pays au monde à ne pas y songer—c'est un budget fondé sur le plein emploi qui nous indique exactement quelles doivent être nos recettes et nos dépenses pour le maintenir au pays.

En outre, il me semble que nous devrions connaître, s'il nous faut examiner ces affectations—et on nous le demande relativement au chômage—quels sont au juste les autres termes de l'équation. Qu'envisage le gouvernement pour remédier au chômage et à l'inflation? Va-t-il accepter la suggestion que nous lui avons fait de réduire substantiellement l'impôt sur le revenu des particuliers. A-t-il l'intention d'adopter dans le domaine de la fiscalité la formule du dollar constant, ce qui enleverait au moins un peu de mordant à l'inflation; ce serait une politique qui rendrait le parlement plus sérieux vu que le gouvernement devrait toujours faire approuver ses dépenses par le parlement au lieu de profiter de l'inflation qui, chacun le sait, est en partie le fruit des dépenses excessives du gouvernement. Qu'avons-nous comme politique? Existe-t-il un programme favorisant l'activité des petites entreprises au Canada? Faut-il créer un programme de crédit à l'investissement?

Je ne veux pas trop m'écarter du sujet, monsieur l'Orateur, mais je veux qu'on sache que de quelque côté qu'on regarde, l'économie canadienne est dans une situation désastreuse. On me dit qu'il y a 16 indicateurs, mais il me semble facile de prouver la fausseté de la théorie voulant, par exemple, que le nombre des chargements ferroviaires soit un indicateur aussi valable que le niveau du chômage, dans l'élaboration d'une politique. Notre économie est en péril et l'on nous offre cet expédient pour remédier au

chômage. Pour ce qui est de la politique d'ensemble, nous ne savons même pas où appliquer l'emplâtre.

• (1650)

Devons-nous comprendre que le gouvernement a adopté la philosophie qu'un programme de travaux publics fait partie intégrante d'un programme de plein emploi. Ou qu'il ne doit être amené qu'à la dernière minute pour répondre à une situation temporaire? Vous pouvez remédier au problème du chômage de différentes façons: vous pouvez le résoudre en mettant de l'argent dans les mains des consommateurs afin qu'ils puissent aller acheter les marchandises qu'ils désirent, ce qui voudrait dire une diminution des impôts et une augmentation des pensions de vieillesse; ou vous pouvez le résoudre par des programmes de dépenses directes, comme celui-ci.

Le gouvernement croit-il réellement qu'il peut stimuler d'une façon efficace l'économie par des dépenses directes de cette sorte, aussi rapidement que s'il réduisait les impôts et augmentait les pensions de vieillesse? Il me semble qu'aucun gouvernement ne devrait introduire une politique touchant le chômage d'une façon aussi improvisée en dehors de toute structure planifiée et sans prévisions économiques à l'appui. Selon moi, on demande au Parlement de faire quelque chose qu'il ne devrait pas avoir à faire. Je dis donc respectueusement que le Parlement devrait étudier à fond l'élaboration des programmes économiques avant d'approuver ces dépenses.

M. Elmer MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, c'est un grand honneur de suivre mon distingué collègue de Don Valley (M. Gillies). Je puis dire en commençant que, comme bien d'autres députés, j'ai appris à respecter son jugement dans ces questions. J'espère que le gouvernement prendra connaissance des politiques excellentes et concrètes qu'il a énoncées.

Monsieur l'Orateur, en ce qui me concerne, je suis très intéressé par les ramifications du crédit supplémentaire L12a. Je ne veux pas dire par là que la théorie de base est entièrement fautive, mais ce qui me consterne c'est que, comme tant de programmes gouvernementaux, il semble avoir été conçu à la hâte et il n'y a aucune assurance que sa mise en œuvre amènera des bénéfices durables ou que le programme sera même exploité efficacement.

A cet égard, je signalerai que les réalisations du présent gouvernement pour ce qui est des lois adoptées jusqu'à maintenant, au cours de la présente session, sont, à mon humble avis, pour être charitable, des plus attristantes. Un seul bill, soit le bill C-124, a été étudié à fond et adopté et nous savons tous comment cela s'est passé. A vrai dire, ceux qui accusent notre parti de faire de l'obstruction systématique devraient savoir qu'il n'y a vraiment rien eu jusqu'ici auquel on puisse s'opposer. Cela démontre bien comment le programme gouvernemental est stérile et vague.